CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E192248** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE 25/02/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2021

Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 900571696

Siret : 900 571 696 00013

Code NACE : 4391B

Numéro caisse de congés payés : 473765

Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2504529

Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2504529

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/02/2026

Raison sociale : NORMES & RENOVATION

6 RUE PIERRE DE COUBERTIN
71100 CHALON-SUR-SAONE

Téléphone : 06 33 53 21 23 **Fax :**

Portable : 06 33 53 21 23

Responsabilité légale :
DUVERNOY SYLVAIN GÉRANT

Site Internet : http://www.normesrenovation.fr/

E-mail : s.duvernoy@normesrenovation.fr

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2 **Chiffre d'affaires H.T. :** 2 074 438 **Tranche de classification :** CA5

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m²	2	05/12/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage	2	08/03/2024
	Nombre total de qualifications : 2		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 14:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.

CERTIFICAT QUALIBAT « RGE »

NUMÉRO **E-E192248** **VALABLE JUSQU'AU** **07/03/2027**

ÉDITÉ LE **25/02/2026**

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 18/06/2021
Forme juridique : SARL

Capital : 20 000

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC CHALON SUR SAONE 900571696

Siret : **900 571 696 00013**
Code NACE : 4391B
Numéro caisse de congés payés : 473765
Assurance Responsabilité Travaux :
MIC INSURANCE LUN2504529
Assurance Responsabilité Civile :
MIC INSURANCE LUN2504529

Situation fiscale et sociale : A jour au 19/02/2026

Raison sociale : **NORMES & RENOVATION**

6 RUE PIERRE DE COUBERTIN
71100 CHALON-SUR-SAONE

Téléphone : 06 33 53 21 23 **Fax :**
Portable : 06 33 53 21 23

Site Internet : http://www.normesrenovation.fr/
E-mail : s.duvernoy@normesrenovation.fr

Responsabilité légale :
DUVERNOY SYLVAIN GÉRANT

Effectif moyen : 12 **Tranche de classification :** EFF2B

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	* Date d'attribution
5311	Installation de VMC en habitat individuel, collectif ou autre bâtiment inférieur à 1000 m² Mention RGE	05/12/2024
7121	Isolation thermique et acoustique par soufflage Mention RGE	08/03/2024

Catégories de travaux RGE couvertes

Catégories	Date d'attribution
o Ventilation mécanique	05/12/2024
o Isolation par l'intérieur des murs ou rampants de toitures ou plafonds	08/03/2024
o Isolation des combles perdus	08/03/2024

* ou du plus récent renouvellement

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

25/02/2026 14:16

Version 01-2025

La (ou les) qualification(s) « RGE » atteste(nt) de la conformité aux exigences applicables à la « Reconnaissance Garant de l'Environnement », suivant le « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat », ainsi que les éventuelles exigences complémentaires et/ou particulières associées aux qualifications ci-dessus, en vigueur à la date de la demande.